

Mission : L'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Saguenay–Lac-Saint-Jean regroupe, représente, concerte et outille les acteurs clés du milieu œuvrant à l'accessibilité aux loisirs pour les personnes handicapées en se positionnant comme leader et facilitateur.

Valeurs (et descriptif)

- Communauté : Des partenariats solides pour une association forte et répondant à vos besoins.
- Engagement : Notre dévouement marque notre engagement.
- Égalité : Le droit aux loisirs pour tous.

Enjeu 1 : Communication et représentativité

- Orientation 1.1 : Augmentation de notre visibilité
 - Élaborer un plan de communication
 - Mettre en œuvre le plan de communication

Enjeu 2 : Gouvernance

- Orientation 2.1 : Représentativité au sein du CA
 - Appliquer le code de gouvernance
 - Élaborer la matrice de compétences
 - Solliciter des candidats potentiels en fonction de la matrice de compétences
 - Mettre en place un comité d'élection conformément aux Règlements généraux

Enjeu 3 : Services aux membres

- Orientation 3.1 : Actualiser l'offre de services en fonction des besoins des membres
 - Planifier et réaliser une démarche auprès des membres visant à connaître leurs besoins
 - En fonction, des besoins des membres, ajuster si possible notre offre de services
 - Élaborer un dépliant présentant la nouvelle offre de services
 - Promouvoir la nouvelle offre de services auprès des personnes handicapées, des organismes membres et leur conseil d'administration
 - Ajouter une ressource supplémentaire afin de dispenser les services
- Orientation 3.2 : Participation des membres et des partenaires
 - À la suite de certains événements, réaliser un bilan avec les membres participants (consulter les membres non participants et apporter des ajustements au besoin)
- Orientation 3.3 : Rareté au niveau des accompagnateurs

CAMPS DE JOUR

 - Poursuivre l'animation de la table régionale municipale pour le loisir des personnes handicapées.
 - Approcher le ministère de l'Éducation et/ou les directeurs de programme des établissements d'enseignement pour la reconnaissance du travail d'été des étudiants-accompagnateurs (obtention de crédits).
 - Identifier des partenaires pour la mise en place de bourses d'études pour les étudiants-accompagnateurs,
 - Développer le programme de bourses d'études.
 - Réaliser une campagne de promotion et de séduction pour attirer de nouveaux accompagnateurs.
 - Mettre en œuvre le programme de bourses d'études.

AUTRE

 - Dispenser deux ateliers de la formation en accompagnement (FACC)
- Orientation 3.4 : Assurer la pérennité du financement de la centrale d'équipement
 - Poursuivre les implications auprès du RURLS à propos du projet « circonflexe »
 - Attendre la décision du RLS
 - Si l'aide financière est insuffisante, déposer d'autres demandes de financement